

L'ABREGÉ DE PORT-ROYAL

ou

RACINE ÉVANGÉLISTE

« Il y a beaucoup d'incertitude, déplorait Paul Mesnard en 1865, sur l'époque de la composition de l'*Abrégé*¹. » Un siècle plus tard, l'incertitude demeure mais elle n'explique point la discrétion, étrange lorsqu'il s'agit de Racine, où se tient la critique à l'égard de l'*Abrégé*. Non que l'œuvre soit méconnue : on la célèbre, au contraire, avec ferveur. Mais les épithètes les plus flatteuses dissimulent mal l'absence, ou le refus, de toute analyse méthodique. On vante la prose de l'auteur ou sa langue ou son style ou son art : purs, délicats, incomparables. De l'œuvre elle-même, de ce projet qui tint si fort au cœur de Racine, du choix que fit l'écrivain d'un certain mode d'exposition, d'un certain type d'interprétation, de ce Port-Royal enfin tel qu'il l'abrège, à peu près rien depuis Sainte-Beuve. Tout se passe comme si l'éloge dispensait de l'exégèse : est-ce par impuissance ou par respect ?

*
**

Tel qu'il nous est parvenu, le texte est manifestement inachevé. Des deux parties dont il se compose, la première, que Racine avait délimitée lui-même, s'arrête à la

(1) Cette étude reprend le texte d'une conférence sur *Racine chroniqueur de Port-Royal* prononcée le 11 mars 1967 devant les membres de la Société. Les notes renvoient à l'édition des Grands Écrivains de la France (Hachette, édit.), t. IV.

mort de Mazarin, en mars 1661, tandis que la seconde s'interrompt en 1665, au moment de la signature du second formulaire. Deux passages au moins, dans les dernières pages du manuscrit, promettent une suite dont l'absence, à vrai dire, passe à peu près inaperçue². Le terme de l'histoire importe peu dès lors que nous savons en quels termes elle nous est contée. Œuvre en quête d'une fin, mais non point d'une forme ni d'un sens, l'*Abrégé* ne fait nul mystère des lois auxquelles il se plie et qui sont celles-là mêmes du récit. A la surprise très évidemment anachronique du lecteur moderne, Racine ne cherche pas à faire revivre le passé dans la tumultueuse et neuve épaisseur de sa durée, comme s'il s'agissait d'un présent, comme si l'histoire, devant nous, était en train de se faire. Point de résurrection, point de roman. Le titre d'« abrégé » dégage comme un rêche parfum d'école : « annales » de jadis ou « précis » d'aujourd'hui. Racine égrène, au passé simple, les événements majeurs d'une histoire déjà faite, non pas morte, mais ayant eu lieu³. Voici le chapelet de Port-Royal. Le « fil de la narration⁴ », tendu net et droit, c'est le fil même du temps. Il lui arrive pourtant de se rompre.

Une dizaine de digressions viennent en effet se greffer

(2) « Avant que de passer plus loin, prévient Racine p. 570, il est bon de dire ici en quel état étaient ces filles quand la nouvelle bulle arriva en France. » Le manuscrit s'achève sur cette digression qui reste ainsi sans retour comme reste sans écho l'annonce qui la précédait, p. 561 : « Nous verrons dans la suite l'usage que les ennemis des Religieuses voulurent faire de ces mémoires, et la confusion dont ils furent couverts, aussi bien que la sœur Flavie. » D'après certains témoignages, Racine aurait poussé jusqu'en 1668, c'est-à-dire jusqu'à la « paix de l'Eglise ». On consultera, sur tous ces problèmes, l'Introduction de Paul Mesnard.

(3) Racine rapporte le passé en tant que passé, sans se reporter ou nous reporter jusqu'à lui. Ce qui ne l'empêche pas de souligner, à la moindre occasion, sa survie dans les choses et dans les cœurs ; il rappelle, par exemple, que le roi saint Louis « donna aux Religieuses sur son domaine une rente en forme d'aumône, dont elles jouissent encore aujourd'hui » (p. 388 ; cf. pp. 400, 416, 423, 428, 506, 558, etc.). Il suffit d'un adverbe pour signifier le présent de Racine, mais aussi la permanence de Port-Royal. C'est cet « encore » qu'en 1711, Louis XIV, avec la sauvagerie que l'on sait, s'efforcera d'anéantir.

(4) Cf. p. 451 : « Pour reprendre le fil de mon discours » et p. 482 : « pour reprendre le fil de notre narration ».

sur l'axe principal du récit ⁵. Par rapport à la chronologie, elles marquent tantôt un retour en arrière, tantôt une anticipation, tantôt, d'une façon moins historique qu'historiographique, une coupe. Retour en arrière lorsque Racine, après avoir évoqué la prospérité du monastère aux alentours de 1653, remonte, avant d'exposer les « tribulations » qui suivirent, à l'établissement des Jésuites en France ⁶. Anticipation, et non moins flagrante, que la longue notice sur Saint-Cyran qui conduit le lecteur jusqu'en 1643 avant de le ramener en 1638, où l'histoire de Port-Royal en était restée ⁷. Coupe enfin, toutes les fois que le narrateur, suspendant le cours du récit sans le bouleverser, abandonne, le temps d'un tableau ou d'un constat, la diachronie pour la synchronie ⁸. S'il est évident que ces digressions, en réunissant dans un seul développement tous les aspects d'un épisode, tous les éléments d'une situation ou tous les traits d'un personnage, confèrent au texte, fût-ce au prix d'une rupture, davantage de cohérence et de clarté, il est non moins évident, comme le montrent les formules quasi-rituelles qui les introduisent, qu'elles ne sont pas seulement dictées par les besoins de l'exposition.

Première digression ou plus exactement premier changement de rythme et d'échelle dans le récit, l'affaire du « Chapelet Secret ». « Comme cette affaire, intervient Racine, fit alors un grand bruit, et que les ennemis de Port-Royal s'en sont voulu prévaloir dans la suite contre ce monastère, il est bon d'expliquer en peu de mots ce que c'était que cette querelle ⁹. » Deuxième digression, l'abbé de Saint-Cyran ; deuxième intrusion d'auteur, mais en manière de conclusion : « j'ai cru devoir rapporter

(5) Le mot même de digression figure dans le texte : « Je ne saurais mieux finir cette longue digression, écrit Racine p. 481, que par les propres paroles que le cardinal de Retz dit à quelques-uns de ses plus intimes amis... » On évitera bien sûr de compter au nombre des digressions les effets de montage parallèle auxquels Racine aura recours à partir de l'affaire du Formulaire (cf. l'emploi de « cependant » pour traduire la simultanéité, pp. 520, 528, 530, etc.).

(6) P. 428.

(7) P. 418.

(8) P. 424 et p. 571.

(9) P. 407.

tout de suite ces événements, pour faire mieux connaître ce grand personnage, contre qui la calomnie s'est déchaînée avec tant de licence, et qui a tant contribué par ses instructions et par ses exemples à la sainteté du monastère de Port-Royal¹⁰. » Qu'il traite « tout de suite », c'est-à-dire d'affilée, d'une seule venue, du miracle de la Sainte-Epine, de l'attitude de M. de Gondy vis-à-vis de Port-Royal, de M. Arnauld, de la Mère Angélique, du refus des Religieuses de signer le Formulaire et de l'état où elles se trouvaient à l'arrivée de la nouvelle bulle, c'est toujours de la même façon et presque dans les mêmes termes que Racine justifie les libertés qu'il prend par rapport à l'enchaînement logique et chronologique des faits : « il ne sera pas hors de propos de raconter ici¹¹ », « il est bon d'expliquer ici¹² » ou tout bonnement, et à trois reprises au moins, « il est bon de dire ici¹³ ». Il est bon, parce que l'occasion s'offre à chaque fois de rétablir la vérité, de dénoncer une calomnie, de laver Port-Royal des crimes dont on l'accuse et qu'il n'a pas commis.

Voici donc éclairées par Racine lui-même, qui ne dissimule pas, s'il évite de les afficher, ses intentions apologetiques, la nature et la fonction des digressions. Elles sont autant de plaidoyers. Tout se passe comme si l'auteur de l'*Abrégé* avait très habilement distingué, dans la structure du texte mais non dans sa tonalité, entre ce que Genette choisit de nommer, d'après Benveniste, le « discours », c'est-à-dire le commentaire personnel de l'auteur, et le « récit », anonyme et scrupuleuse relation des faits¹⁴. Apparemment objectif et froid, volontairement neutre et dépouillé, le récit, dans l'*Abrégé*, plaide pour des plaidoyers qui, parce qu'écrits de la même encre, se présentent comme son prolongement nécessaire et sa fidèle illustration. Mais il suffit d'examiner le texte d'un peu plus près pour s'apercevoir que le récit est déjà discours et que son objectivité ne cesse d'être contaminée, dans une

(10) P. 418.

(11) P. 507.

(12) P. 478.

(13) Pp. 465, 524, 571.

(14) Cf. Gérard GENETTE, « Les Frontières du Récit », *Communications*, n° 8, p. 152-163.

sorte de double jeu particulièrement fascinant, par les exigences d'une démonstration qui déborde, à l'insu du lecteur, le cadre strict des digressions. On admirera avec quel soin Racine se garde, tout au long du récit et dans l'agencement même des phrases, de jamais donner de Port-Royal l'image d'un parti, d'un groupe ou d'un corps constitué. « Je sais, confiait-il à Mme de Maintenon, que dans l'idée du roi, un janséniste est tout ensemble un homme de cabale et un homme rebelle à l'Eglise¹⁵. » C'est pourquoi il ne cessera de souligner, par un adjectif ou par un adverbe adroitement placés, le « respect » dont font preuve les Religieuses à l'égard du roi, même et surtout lorsqu'elles refusent de s'incliner devant ses ordres¹⁶. C'est pourquoi les liens qui unissent tel ou tel personnage avec Port-Royal seront toujours décrits dans l'*Abrégé* comme le fruit du hasard et les concours dont bénéficie le monastère comme des concours de circonstances. Saint-Cyran « avait pris lui-même la plume pour défendre la vérité, qui lui semblait opprimée¹⁷ ». Etrange spontanéité : n'y a-t-il pas lieu de penser, comme le fera Sainte-Beuve, que l'abbé se mit au travail « sur le conseil de M. Zamet avec qui il était en liaison commençante¹⁸ » ? Rien n'est plus révélateur de ce procédé qui consiste, mettant pour ainsi dire la causalité entre parenthèses, à transformer les conséquences en accidents, que l'énoncé des événements qui suivirent, en 1664, la visite de Mgr de Péréfixe aux Religieuses : « Il arriva néanmoins que, sans leur participation, quelques copies de leurs procès-verbaux tombèrent entre les mains de quelques personnes et bientôt furent rendues publiques¹⁹. »

*
**

Telle est la rhétorique de l'*Abrégé*, telles sont les ruses, les moins innocentes parce que les moins visibles, que

(15) Cité par Raymond PICARD, *La Carrière de Jean Racine*, Gallimard, 1961, p. 468.

(16) Cf. pp. 504, 505 et *passim*.

(17) P. 408.

(18) *Port-Royal*, éd. de la Pléiade, t. I, p. 352.

(19) P. 557.

déploie Racine pour innocenter Port-Royal. Point d'anaphores ni de prosopopées : l'historien laisse parler l'histoire ou plutôt son histoire, les faits ou plutôt sa façon de les transcrire et de les ordonner. C'est le système d'exposition tout entier qui fonctionne ici comme un système de défense, et ce système de défense s'élargit à son tour en un véritable système d'interprétation où ne transparaisent plus seulement les qualités du conteur mais celles du psychologue. Car il ne suffit pas, pour convaincre, d'opposer la vérité à la calomnie et le leit-motiv au préjugé : encore convient-il d'expliquer les origines de la calomnie et la force du préjugé. Si Port-Royal n'a pas commis ce dont on l'accuse, d'où vient qu'on l'en accuse ? S'il est prouvé que les accusateurs se trompent ou qu'ils cherchaient à tromper, d'où vient qu'on les ait crus ? Questions d'autant plus graves qu'elles mettent en cause le pouvoir royal et, à travers la personne du roi, la personne même de l'auteur.

Sainte-Beuve, avant Raymond Picard, l'avait bien montré : « Louis XIV et Port-Royal, voilà les deux grands derniers mobiles de l'âme de Racine, les deux personnages rivaux en lutte dans ce cœur qui les voudrait concilier et qu'ils mettent au partage²⁰. » Tout l'*Abrégé* tiendra dans cette gageure : comment disculper Port-Royal sans accabler Louis XIV. Racine n'hésite pas à reconnaître que tout semblait parler contre le monastère : « Il faut avouer que jamais prévention n'a été fondée sur des raisons plus apparentes que celles du roi contre tout ce qui s'appelle jansénisme²¹. » Cette prévention s'appuyait en effet, du point de vue religieux, sur la condamnation portée par le pape, et du point de vue politique, sur ce que l'on pourrait appeler les liaisons dangereuses de Port-Royal. Mais le roi n'aurait-il pas dû s'informer, n'était-il pas tenu, de par sa position même, de percer à jour la vérité ? « Quel moyen, répond Racine, que la vérité pût parvenir aux oreilles du roi²² ? » Ce sont les pires ennemis de Port-

(20) *Op. cit.*, t. III, p. 577.

(21) P. 500. Texte paraphrasé par Sainte-Beuve (t. I, p. 101) : « Pourtant il faut convenir qu'auprès d'esprits déjà prévenus, il y avait plus d'un prétexte assez vraisemblable au soupçon. »

(22) P. 503.

Royal, ce sont des Jésuites qui l'entourent, étouffant les protestations, déformant les faits, allant jusqu'à subtiliser les preuves qui auraient pu l'éclairer²³. Louis XIV est en proie, comme Assuérus, « aux conseils des méchants²⁴ ».

Mais pourquoi les Jésuites, puisque ce sont eux les vrais coupables, travaillent-ils ainsi à perdre Port-Royal dans l'esprit du roi ? Serait-ce, comme ils le prétendent, pour des raisons de doctrine ? Racine, imitant Pascal, refuse de s'arrêter à la théologie : il la juge seconde, conséquence et non point cause. Après avoir échoué dans leurs premières tentatives, les Jésuites, écrit-il, « dressèrent contre leurs adversaires une autre batterie, et crurent que les disputes qu'ils avaient avec eux sur la grâce leur fourniraient un prétexte plus favorable pour les accabler²⁵ ». Retrouvant le principe même de l'argumentation des *Provinciales*, il s'efforcera de montrer que tout cet immense conflit se réduit à des questions de personnes. Il ne faut pas chercher d'autre explication à la controverse « frivole » que les Jésuites engagèrent sur les Propositions : « c'était en effet aux personnes qu'ils en voulaient²⁶ ». Saint-Cyran d'abord, Arnauld ensuite eurent le malheur de venir à la traverse des Bons Pères et Port-Royal eut le malheur de se trouver lié, pour des motifs tout à fait étrangers à ces querelles, avec Arnauld et Saint-Cyran. Lorsqu'éclate l'affaire de la *Fréquente Communion*, personne ne s'occupe au monastère de ces contestations : « Mais M. Arnauld était frère de la Mère Angélique ; il avait sa mère, six de ses sœurs, et six de ses nièces, Religieuses à Port-Royal²⁷. »

(23) Cf. p. 519 : « Vraisemblablement, on se garda bien de montrer au roi cette carte de visite... »

(24) Cf. *Esther*, acte III, sc. 7. Assuérus annonce à Mardochée que la justice est enfin rétablie :

Mortel chéri du ciel, mon salut et ma joie,
Aux conseils des méchants ton roi n'est plus en proie.
Mes yeux sont dessillés, le crime est confondu.
Viens briller près de moi dans le rang qui t'est dû.

(25) P. 441.

(26) P. 447. Pascal écrivait déjà dans la troisième Lettre : « Ce ne sont pas les sentiments de M. Arnauld qui sont hérétiques, ce n'est que sa personne. »

(27) P. 433. Il en ira exactement de même pour l'abbé Ciron et les « Filles de l'Enfance » (cf. p. 487).

A supposer que le raisonnement soit exact, il reste à rendre compte du degré d'acharnement auquel parvint cette inimitié. Comment concevoir tant de violence et tant d'obstination, une persécution aussi cruelle et aussi méthodique ? C'est ici que le psychologue vient au secours de l'historien, c'est ici que nous retrouvons le peintre implacable des passions, celui qui se soucia moins, dans son théâtre, de raffiner sur les sentiments que de renchérir sur les instincts. « On aura peut-être de la peine à comprendre, admet Racine, comment une Société aussi sainte dans son institution, et aussi pleine de gens de piété que l'est celle des Jésuites, a pu avancer et soutenir de si étranges calomnies²⁸. » On aura de la peine à comprendre, mais il n'a pas de peine à l'éclaircir. Un « voici comment » péremptoire, qui évoque irrésistiblement les « voici pourquoi » de Balzac pastichés par Proust, se charge aussitôt de nous satisfaire, en montrant que deux ressorts des plus profanes ont joué, l'« honneur » et la « pique ». L'esprit de corps commun à toute société se renforçait chez les Jésuites de la susceptibilité propre aux gens de lettres. Les deux sentiments ou plutôt les deux ressentiments multiplièrent leur puissance en conjuguant leurs vanités : que pouvaient peser, devant ces « idoles » offensées, la justice, la raison et la vérité ?

C'est par des mécanismes analogues que l'annaliste, ici mué en analyste, tentera de résoudre la seconde difficulté à laquelle se heurte son interprétation. Si les calomnies des Jésuites, aussi grossières soient-elles, ont connu les succès que l'on sait, il n'en faut rendre responsable que Port-Royal et l'excès même de ses vertus. Comment la Cour, « où l'on présume aisément le mal, surtout des personnes qui font profession d'une vie réglée et d'une morale un peu austère²⁹ », pourrait-elle considérer d'un regard favorable des gens qui procèdent, comme M. Singlin, « par des voies très opposées à celles du siècle³⁰ » ? Les courtisans se moquent du duc de Luynes « pour tourner en ridicule une vie très noble et très chrétienne qu'ils

(28) P. 438.

(29) P. 453.

(30) P. 474.

ne se sentaient pas capables d'imiter³¹ ». Nous ne pardonnons point aux autres de faire apparaître notre petitesse par leur grandeur. C'est l'inexpiable jalousie des médiocres qui perdra Nicolas Pavillon, évêque d'Aleth : « Ce grand amour pour la résidence, joint à la sainteté extraordinaire de sa vie et à un zèle ardent pour la discipline, le faisait dès lors traiter de janséniste³². » Avec une lucidité remarquable et cette conception pessimiste, il vaudrait mieux dire réaliste, de la nature humaine qu'ont partagée tous nos moralistes du Grand Siècle, Racine explique comment Port-Royal gêne, irrite, provoque, par sa seule existence, des êtres souvent estimables, mais faibles et frivoles, et qu'il transforme en autant d'ennemis mortels. Zameth, évêque de Langres, « était de ces gens qui, bien qu'au fond ils aient de la piété, n'entendent pas volontiers des vérités qu'ils ne se sentent pas disposés à pratiquer³³ ». C'est pourquoi, par une volte-face absurde mais aussi « raisonnable » à sa manière que la jalousie de Phèdre, son amitié pour Saint-Cyran se tourne en une fureur aveugle. Le voici qui se ligue avec les pires adversaires de son protégé, et « ce qu'on aura peine à comprendre, (il) donna même au cardinal de Richelieu des mémoires contre lui³⁴ ». Ainsi se forme contre Port-Royal, les uns souhaitant sa perte par dépit, les autres y consentant par lâcheté³⁵, un véritable parti, une coalition de mesquineries et de rancœurs que Racine met en scène, face au chœur désarmé des Religieuses, avec un art saisissant.

*
**

Une mise en scène. Un chœur. Il faut rendre hommage, cette fois encore, à Sainte-Beuve. Perspicace et sensible lorsque ses préventions ne l'égarèrent pas, c'est lui qui

(31) P. 459.

(32) P. 520. Parmi les innombrables exemples de cette jalousie, cf. ce que Racine écrit du P. Joseph (p. 411) et de Richelieu lui-même (p. 412).

(33) P. 410.

(34) P. 411.

(35) Ou par toute autre forme d'intérêt, comme M. de Lamoignon qui empêcha la censure « pour ne pas vraisemblablement voir flétrir une thèse que son fils avait soutenue » (p. 537).

le premier sut apercevoir dans Port-Royal et nous faire apercevoir dans l'*Abrégé* la force et la simplicité du plus beau théâtre : « Ce Port-Royal, en sa destinée, forme un drame entier, un drame sévère et touchant, où l'unité antique s'observe, où le chœur avec son gémissement fidèle ne manque pas³⁶. » *Athalie* et surtout *Esther* n'en étaient-elles point déjà la « commémoration secrète³⁷ » ? Et Racine lui-même n'a-t-il pas pris soin de nous avertir, lorsqu'il évoque le sort des anciennes élèves de Port-Royal ? « Il y en a encore, assure-t-il, qui conservent au milieu du monde et de la cour, pour les restes de cette maison affligée, le même amour que les anciens Juifs conservaient, dans leur captivité, pour les ruines de Jérusalem³⁸. » Echo furtif mais non fortuit, et qui invite à mieux prêter l'oreille.

Que l'on reconsidère la composition de l'*Abrégé* : on découvrira que le récit, tout en satisfaisant aux exigences du plaidoyer, ne cesse d'obéir, dans son principe, aux règles essentielles de la dramaturgie. L'unité d'action ou plutôt d'intérêt ne varie pas : tout gravite autour du monastère. C'est en fonction de la Mère Angélique et de ses compagnes, elles-mêmes fonction d'événements que leur double état de femmes et de Religieuses les condamne à subir, que Racine a bâti son livre. A la façon d'un prologue, la première partie de l'*Abrégé* expose la genèse d'une crise qui s'apprête à éclater lorsque débute, *in medias res*, la seconde partie. Construction proprement dramatique et que l'auteur souligne d'un large trait : « Nous avons vu jusqu'ici la calomnie employer tous ses efforts pour décrier le monastère de Port-Royal. Nous allons voir maintenant tomber sur cette maison l'orage qui se formait depuis tant d'années³⁹. » Lorsque Montherlant, trois siècles plus tard, portera Port-Royal au théâtre, il choisira le moment précis, qu'avait déjà clairement marqué Racine, où la catastrophe se déchaîne. En cette « fatale journée » du 26 août 1664, date de la troisième

(36) *Op. cit.*, t. I, p. 106.

(37) *Ibid.*, t. III, p. 583. Cf. t. II, p. 689 : Péréfixe se trompe de porte, comme Mathan.

(38) P. 428.

(39) P. 500.

visite de Mgr de Péréfixe, s'accomplit, avec le destin de Port-Royal, la triste et majestueuse tragédie de l'*Abrégé*.

Tragédie en effet, et des plus exemplaires, comme le prouve l'attitude de l'auteur vis-à-vis de ses personnages. Certes, il lui arrive de ne pas toujours retenir, devant l'ignominie des bourreaux, sa légitime indignation. Elle transparait à travers telle ou telle épithète vengeresse⁴⁰, voire même à travers le refus, trop volontaire pour n'être pas contraint, de l'exprimer : « On n'ose pousser plus loin ces réflexions, commente Racine après avoir rappelé la scandaleuse impunité dont jouit le Père Brisacier, et on laisse aux Révérends Pères jésuites à les faire sérieusement devant Dieu⁴¹. » Mais jamais cette indignation, même difficilement maîtrisée, n'atteint à la bouleversante violence du cri qui déchire soudain la 16^e Provinciale : « O cruels et lâches persécuteurs !... » Ce qu'il refuse à la colère, Racine s'interdit de le concéder à la pitié ; à peine si lui échappe lorsqu'il évoque la séparation forcée de la Mère Angélique d'avec ses Religieuses, une comparaison d'une résonance toute biblique : « Cette grande fermeté néanmoins n'empêcha pas que les jours suivants ses entrailles furent émues lorsqu'elle vit sortir toutes ces pauvres filles qu'on venait enlever les unes après les autres, et qui, comme d'innocents agneaux, perçaient le ciel de leurs cris en venant prendre congé d'elle, et lui demander sa bénédiction⁴². »

Par un étrange retournement, le dramaturge s'attendrit moins sur les victimes que sur leurs bourreaux. Il glisse, en plein milieu de la terrible scène du 26 août, cette remarque qui éclaire tout l'*Abrégé* d'un jour nouveau : « ... l'objet, à mon avis, le plus digne de compassion, c'était l'archevêque lui-même, qui, sans avoir aucun sujet de mécontentement contre ces filles, et seulement pour con-

(40) Cf. p. 435 : « Ces exécrables calomnies » ; p. 436 : « tant d'impostures si atroces » ; p. 437 : « de si effroyables impostures » ; p. 452 : « une infinité d'extravagances, toutes plus horribles les unes que les autres » ; p. 542 : « une relation fautive et très-odieuse », etc.

(41) P. 436.

(42) P. 508. Pour les références explicites aux psaumes, cf. entre autres p. 467 et p. 471.

tenter la passion d'autrui, faisait en cette occasion un personnage si peu honorable pour lui et même si opposé à sa bonté naturelle⁴³. » Le poète tragique, on le sait, tient la balance égale entre ses héros : Sophocle accorde autant à Créon qu'à Antigone. La « peine » que prend Racine de nous faire comprendre l'incompréhensible folie des bourreaux, cette compassion, en apparence ironique, en réalité presque douloureuse qu'il manifeste à leur égard et cet œil serein, aux limites de l'indifférence, dont il considère leurs victimes devraient nous convaincre que l'auteur de l'*Abrégé* n'a pas arbitrairement décidé, par un pur parti pris d'esthétique, d'appliquer à l'histoire de Port-Royal le système de la tragédie. Si Racine a coulé son récit dans ce moule ancien, ce n'est pas pour produire un bel objet littéraire, lisse et convenu, c'est pour nous obliger, prenant le recul nécessaire devant les événements et les êtres, à mieux pénétrer le sens d'une histoire qui ne relève pas des hommes mais de Dieu.

Car dans l'*Abrégé*, comme dans *Athalie*, Dieu seul a tout conduit. Un Dieu toujours présent aux côtés de Port-Royal, tantôt le comblant de ses bienfaits et tantôt l'accablant sous les épreuves. Un Dieu qui, pour toucher la Mère Angélique sur laquelle il avait « de grands desseins⁴⁴ », se sert des talents de prédicateur d'un capucin débauché. Un Dieu qui procure à cette femme démunie les ressources nécessaires pour héberger la Communauté⁴⁵ et qui accepte que reste abandonné, pour que les Religieuses le relèvent, l'Institut du Saint-Sacrement⁴⁶. Un Dieu enfin

(43) P. 552. Quel prodigieux portrait que celui de cet être égaré, presque dément, de ce Pyrrhus tragi-comique, de ce Néron d'archevêché, « de la plus grande douceur passant tout à coup au plus violent emportement » (p. 553) !

(44) P. 389.

(45) P. 401.

(46) P. 419. On aurait peine à recenser les innombrables interventions de la Providence dans le récit (cf. pp. 427, 455, etc.). Elles ne vont pas toujours sans un certain coup de pouce donné par Racine à la réalité, comme il est visible à propos du miracle. « Dieu, qui ne voulait pas qu'il demeurât caché, lisons-nous dans l'*Abrégé*, p. 469, permit qu'au bout de trois ou quatre jours, Dalencé... vint dans la maison pour une autre malade. » Sainte-Beuve, s'appuyant sur les lettres de la Mère Angélique, écrit beaucoup plus simplement qu'on l'envoya prier (cf. *op. cit.*, t. II, p. 178).

qui réserve à cette maison de Port-Royal, qui lui est si chère, la palme du martyr : « Dieu, qui voulait non seulement l'affermir dans le bien, mais la porter encore à un plus haut degré de sainteté, a permis qu'elle fût exercée par les plus grandes tribulations qui aient jamais exercé aucune maison religieuse⁴⁷. » Racine reviendra plusieurs fois sur une interprétation ou plutôt sur une vision de l'histoire qui possède, entre autres mérites, celui d'absoudre définitivement Louis XIV : « Ce n'est pas la première fois que Dieu a permis que de forts grands saints aient été traités en coupables par des princes très vertueux⁴⁸. » Et il rappellera les paroles, si émouvantes dans leur rude concision, de la Mère Angélique : « Nous avons besoin de toutes les humiliations que Dieu nous envoie⁴⁹. » Mais encore fallait-il un signe qui donnât aux Religieuses la force d'affronter d'aussi bénéfiques adversités. Ce signe, par où le Dieu caché s'est un instant dévoilé, ce signe qui confirme Port-Royal dans son destin d'exception, ce sera pour Racine, qui lui accorde la même importance et la même valeur que Pascal, le miracle de la Sainte-Epine.

Voici que nous approchons du sanctuaire, voici que nous pénétrons, avec les pages ferventes et minutieuses que Racine consacre à cet événement décisif, au cœur de l'*Abrégé*⁵⁰. Voici que se révèle à nous, secrète et jaillissante, la source d'un chant dont la suprême harmonie transfigure le récit, exalte le discours, métamorphose le drame. « *L'Abrégé*, comme l'a bien senti Raymond Picard, est beaucoup plus un hymne qu'un plaidoyer⁵¹. » Hymne empreint de détachement et de sérénité, mais aussi d'allégresse et d'espérance. Car s'il est vrai, comme le remarque encore Raymond Picard, que « l'histoire du monastère per-

(47) P. 428.

(48) P. 500.

(49) P. 511.

(50) Racine, qui rapporte « jusqu'aux plus petites circonstances » du miracle, en profite pour dénoncer « l'indifférence de la plupart des hommes de ce siècle sur la religion » (p. 465). Sainte-Beuve, au contraire, supprime ce qu'il appelle de « vilains détails » (t. II, p. 177) et ne se fait pas faute, par ailleurs, d'épiloguer sur « l'habitude des croyants qui tirent à eux Dieu et le Ciel dans le sens de leurs passions et de leurs intérêts » (*ibid.*, p. 425).

(51) *Op. cit.*, p. 460.

sécuté se déroule sous une lumière d'éternité », n'oublions pas que l'éternité d'où parle et dont parle Racine, c'est la vivante éternité de Dieu. L'auteur de l'*Abrégé* n'a pas voulu construire un tombeau mais un autel. A travers la commémoration du passé, c'est le présent, c'est l'éternelle présence de Dieu dans Port-Royal qu'il célèbre. Ardente et fréquente communion. Il s'ouvre dans la phrase, toutes les fois que Racine évoque la sainteté du monastère, comme une autre dimension. Non pas celle de l'hagiographie, mais par la vibration de la voix, par la profondeur frémissante et recueillie, celle des plus beaux textes évangéliques. Tel est le ton de l'atroce et tranquille agonie de la Mère Angélique : tableau dans le tableau et qui figure en quelque sorte la « mise en abysme » de l'*Abrégé*, dits et faits d'une femme qui à elle seule incarna tout l'esprit et tout le destin de Port-Royal⁵², chef-d'œuvre de sobriété sèche et d'émotion vraie. Chef-d'œuvre aussi, mais d'une qualité beaucoup plus suave et comme extasiée, que la description du monastère au temps de sa prospérité : « Quelle paix ! Quel silence ! Quelle charité ! Quel amour pour la pauvreté et pour la mortification⁵³ ! » Cette musique aux inflexions toutes « spirituelles » n'a plus besoin, pour se faire entendre, du jeu grossier des rimes et des rythmes. N'est-ce point, mais sans le secours de la Muse païenne, la *Promenade de Port-Royal* qui recommence ?

Saintes demeures du silence,
Lieux pleins de charmes et d'attraits,
Port où, dans le sein de la paix,
Règne la Grâce et l'Innocence⁵⁴.

*
* *

(52) Sainte-Beuve ne dissimulera pas son jugement : « Nul ne nous apparaît plus véritablement grand et plus *royal* qu'elle — et Saint-Cyran » (t. II, p. 648). Dans le portrait en mouvement qu'esquisse Racine, par touches et par fragments, c'est la fermeté qui frappe avant tout (cf. la scène du pistolet, p. 393, qui prépare les tribulations futures). Mais il ne faudrait pas négliger, luttant ou s'accordant avec elle, la douceur.

(53) P. 424.

(54) P. 22.

Ce retour n'est pas une coïncidence et c'est sur lui qu'il faut conclure, car il ne concerne plus seulement l'œuvre mais l'auteur. Il est banal de rappeler que Racine, en composant l'*Abrégé*, s'acquittait d'une dette. Mieux vaudrait préciser, si les mots ne sonnaient un peu gros, qu'il expiait un crime. Palinodie que ce panégyrique. Le chroniqueur de 1693⁵⁵ tente de réparer le scandale que provoqua l'épistolier de 1666. On a trop admiré les fielleuses *Lettres*, ce persiflage à la glace, ces rosseries assassines d'un petit seigneur méchant homme. « Ils sont accoutumés à bénir tous ceux qui les font souffrir⁵⁶ » : la pointe est belle, assurément, et digne d'Acaste ou de Clitandre. Racine n'avait pas à chercher bien loin pour décrire cette rage de la dérision et du dénigrement que les gens de Port-Royal, par leur supériorité trop évidente, excitaient contre eux. Remettant ses pas dans ses pas, ses mots dans ses mots, l'auteur de l'*Abrégé* dénonce à mesure ses fautes anciennes et les efface. Il s'était gaussé, dans les *Lettres*, « de l'esprit de discernement que Dieu avait donné à la Sainte-Mère⁵⁷ » ; « le succès, notera-t-il dans l'*Abrégé*, fit voir combien la Mère Angélique avait de discernement⁵⁸ ». Les *Lettres* clabaudaient contre M. Le Maître : « Il a été deux ans entiers à bêcher le jardin, à faucher les prés, à laver la vaiselle⁵⁹ » ; l'*Abrégé* rendra justice aux Solitaires : « pendant que les uns prenaient connaissance du temporel de cette abbaye, et travaillaient à en rétablir les affaires, les autres ne dédaignaient pas de cultiver la terre comme de simples gens de journée⁶⁰ ». Acte de foi, l'*Abrégé* est donc en même temps un acte de contrition, et à coup sûr un acte d'humilité. D'où la difficulté presque insurmontable que l'on éprouve à traiter de cette œuvre unique, traditionnellement rejetée parmi les « œuvres diverses ». Œuvre en deçà et au delà du commentaire et dont on ne sait trop si elle accède à la littérature ou si elle la transcende. Œuvre qui

(55) Faut-il rappeler que cette date est purement conjecturale ?

(56) P. 330.

(57) P. 336.

(58) P. 398. Il s'agit du choix que fit la Mère Angélique d'une abbesse pour Maubuisson.

(59) P. 287.

(60) P. 421.

atteint, parce que son auteur a su mortifier son cœur et sa prose, à ce que l'on voudrait nommer, si l'expression n'avait été déjà profanée⁶¹, la sainteté du style. « L'Évangile et la Passion de Jésus-Christ, rappelait la Mère Angélique, est écrite dans une très grande simplicité et sans aucune exagération⁶². » Leçon de style, mais aussi et surtout leçon de morale. « Il faut avoir l'âme grande, dira Stendhal, pour oser écrire simplement. »

Jacques BERSANI.

(61) Par Yves Gandon, qui l'applique à Colette.

(62) P. 512.